



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 30 – ARRET DU PROCES VERBAL DU 22 MARS 2026

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1267-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 /30 – ARRET DU PROCES VERBAL DU 22 MARS 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le projet de procès-verbal de la séance qui s'est tenue le 22 mars 2026,

Convenant à ce titre que les membres du Conseil doivent l'arrêter ou demandent à le rectifier,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

ARRETE le procès-verbal du Conseil Municipal du 22 Mars 2026,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 31 – FIXATION DE L'ORDRE DU TABLEAU

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1268-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 31 – FIXATION DE L'ORDRE DU TABLEAU

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2121-15,

Vu le tableau du conseil municipal arrêté lors de la séance d'installation du 22 mars 2026,

Après en avoir délibéré, à 30 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions,

MODIFIE l'ordre du tableau du conseil municipal comme suit :

- **Le Maire**
- **Les adjoints au Maire**
- **Les conseillers municipaux par ordre de naissance et par date d'élection**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 32 – ELECTION DES MEMBRES DE
LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1269-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 32 – ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Le Conseil Municipal,

Vu les dispositions de l'article L.1411-5 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui prévoit que :

- dans les communes de plus de 3 500 habitants ou un établissement public, la commission d'appel d'offres (CAO) comporte en plus de l'autorité habilitée à signer les marchés publics ou son représentant, président, 5 membres titulaires et 5 membres suppléants, élus au sein de l'assemblée délibérante, à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Vu l'arrêté préfectoral en date du 12 septembre 2016 portant création de la commune nouvelle de « Terres-de-Caux » au 1^{er} janvier 2017,

Vu la liste présentée par la majorité et celle présentée par l'opposition, ainsi constituées,

Liste de la Majorité

Titulaire	Suppléant
Jean-Marc Leblond	Dominique Lepron
Pascal Huby	Alain Hébert
Stéphane Cavelier	Gauthier Pattou
Evan Duboc	Stéphane Lecarpentier
Sophie Cousin	Cécile Sineau-Patry

Liste de l'Opposition

Titulaire	Suppléant
Bertrand Leroy	Joëlle Mauger Lavenu

Vu la décision unanime de l'assemblée délibérante de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret des membres de la commission d'appel d'offres,

Après en avoir délibéré, désigne pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres

Liste de la Majorité

Titulaire	Suppléant
Jean-Marc Leblond	Sophie Cousin
Pascal Huby	Dominique Lepron
Stéphane Cavelier	Alain Hébert
Evan Duboc	Gauthier Pattou

Liste de l'Opposition

Titulaire	Suppléant
Bertrand Leroy	Joëlle Mauger Lavenu

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

AUTORISE le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

Le Maire,
Jean-Marc VASSE

7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 33 – CCAS : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEUR

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1270-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 33 – CCAS : FIXATION DU NOMBRE D'ADMINISTRATEUR

Le Conseil Municipal,

Vu l'article R.123-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles confiant au Conseil Municipal le soin de fixer le nombre d'administrateurs du CCAS

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE :

De fixer à 8 (huit) le nombre d'administrateurs du CCAS, répartis comme suit :

- **Le Maire, Président de droit du Conseil d'Administration du CCAS ;**
- **8 membres élus au sein du Conseil Municipal ;**
- **8 membres nommés par le Maire dans les conditions de l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles.**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 34 – CCAS : DESIGNATION DES
MEMBRES PARMIS LES ELUS MUNICIPAUX**

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1271-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**Objet de la délibération : 26.04.07 / 34 – CCAS : DESIGNATION DES MEMBRES PARMIS LES ELUS
MUNICIPAUX**

Le Conseil Municipal,

Vu les articles R.123-8, R.123-10 et R.123-15 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu la délibération du Conseil Municipal prise séance tenante fixant à « 8 » le nombre d'administrateurs du CCAS,

Considérant que la désignation des représentants du Conseil Municipal au Conseil d'Administration du CCAS s'effectue par vote à bulletins secrets, au scrutin proportionnel de listes au plus fort reste.

Vu la liste présentée conjointement par la majorité et l'opposition, ainsi constituée :

Majorité	Opposition
Sophie COUSIN	Fabienne GESLAIN
Jean-Marc LEBLOND	
Alain HEBERT	
Frédéric DAMBRY	
Axelle DESCHAMPS	
Charlotte LE BALIDEC	
Delphine MARC	

Vu la décision unanime de l'assemblée délibérante de ne pas procéder à l'élection au scrutin secret des membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale,

DESIGNE, outre Mr Jean-Marc Vasse, Maire, Président de droit, pour siéger au conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

1. Sophie COUSIN
2. Jean-Marc LEBLOND
3. Alain HEBERT
4. Frédéric DAMBRY
5. Axelle DESCHAMPS
6. Charlotte LE BALIDEC
7. Delphine MARC
8. Fabienne GESLAIN

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

Le Maire,
Jean-Marc VASSE

7, avec Fauville au coeur



Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville





EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 35 - COMMISSION DE LA LISTE ELECTORALE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1272-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 35 - COMMISSION DE LA LISTE ELECTORALE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales,

Considérant que dans les communes de 1000 habitants et plus pour lesquelles 2 listes ou plus ont obtenu des sièges au conseil municipal lors du dernier renouvellement, la commission est composée de 5 conseillers municipaux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de créer une commission de Contrôle de la liste électorale

DIT qu'elle sera composée de 5 membres titulaires et suppléants ainsi qu'il suit :

Titulaire	Suppléant
1 – Frederic Dambry	Lise Lepelletier
2 – Angéline Tesson	Julie Baille
3 – Delphine Marc	Gauthier Pattou
4 – Bertrand Leroy	Patrice Violette
5 –Joelle Mauger Lavenu	Stéphanie Lenoir

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

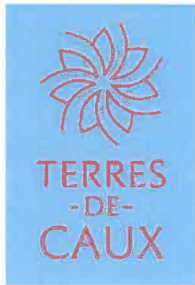


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 36 - COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1273-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 36 - COMMISSION VIVRE ENSEMBLE

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Economie Locale »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « commission vivre ensemble » composée de 8 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – **Cecile Sineau-Patry**
- 2 – Nelson Lecland
- 3 – Angéline Tesson
- 4 – Aurélie Havet
- 5 - Julie Baille
- 6 – Eric Blond
- 7 – Caroline Lecaron
- 8 - Stéphanie Lenoir

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 37 – COMMISSION BIEN GRANDIR ET BIEN S'EPANOUIR

NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX				
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1274-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 37 – COMMISSION BIEN GRANDIR ET BIEN S'EPANOUIR

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Bien grandir et bien s'épanouir »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « Bien grandir et bien s'épanouir » composée de 7 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Jean-Marc Leblond
- 2 – Lise Lepelletier
- 3 – Sandra Dalibert
- 4 – Delphine Marc
- 5 – Axelle Deschamps
- 6 – Nelson Lecland
- 7 – Fabienne Geslain

DIT que le Maire est Président de droit

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 38 – COMMISSION BIEN SE SOIGNER ET BIEN VIEILLIR

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1275-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 38 – COMMISSION BIEN SE SOIGNER ET BIEN VIEILLIR

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Bien grandir et bien s'épanouir »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « Bien se soigner et bien vieillir » composée de 7 membres ainsi qu'il suit :

- 1 - Sophie Cousin**
- 2 – Julie Baille
- 3 – Charlotte Le Balidec
- 4 – Delphine Marc
- 5 – Frédéric Dambry
- 6 – Caroline Lecaron
- 7 – Bertrand Leroy

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Sto-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 39 – COMMISSION BIEN SE LOGER

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1276-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Bien grandir et bien s'épanouir »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « Bien se loger » composée de 7 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Alain Hébert
- 2 – Caroline Lecaron
- 3 – Axelle Deschamps
- 4 – Frédéric Dambry
- 5 – Gauthier Pattou
- 6 – Jean-Michel Méchin
- 7 – Stéphanie Lenoir

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 40 - COMMISSION ECONOMIE LOCALE

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1277-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Economie Locale »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « commission Economie Locale » composée de 6 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Stéphane Cavelier
- 2 – Gauthier Pattou
- 3 – Aurélie Havet
- 4 – Charlotte Le Balidec
- 5 – Angéline Tesson
- 6 – Patrice Violette

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 41 - COMMISSION CADRE DE VIE : SECURITE DES BIENS

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1278-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 41 - COMMISSION CADRE DE VIE : SECURITE DES BIENS

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « cadre de vie : sécurité des biens»

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « commission cadre de vie : sécurité des biens » composée de 7 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Pascal Huby
- 2 – Eric Blond
- 3 – Nelson Lecland
- 4 – Jean-Michel Mechin
- 5 – Cyrielle Roschenko
- 6 – Delphine Marc
- 7 – Patrice Violette

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermouville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 42 - COMMISSION CADRE DE VIE : UTILITE ET RESEAUX

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1279-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Finances et Performance »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « commission cadre de vie : utilité et réseaux » composée de 7 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Dominique Lepron
- 2 – Eric Blond
- 3 – Gauthier Pattou
- 4 – Caroline Lecaron
- 5 – Cyrielle Roschenko
- 6 – Jean-Michel Mechin
- 7 – Patrice Violette

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

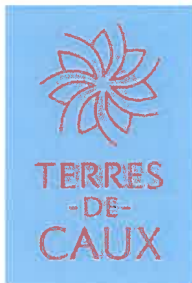


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 43 - COMMISSION CADRE DE VIE : ESPACE RURAL

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1280-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : **26.04.07 / 43 - COMMISSION CADRE DE VIE : ESPACE RURAL**

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Finances et Performance »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « commission cadre de vie : utilité et réseaux » composée de 6 membres ainsi qu'il suit :

- 1 – Stéphane Lecarpentier**
- 2 – Gauthier Pattou
- 3 – Jean-Michel Méchin
- 4 – Frédéric Dambry
- 5 – Lise Lepelletier
- 6 – Joëlle Mauger Lavenu

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

26.04.07 / 44 – COMMISSION FINANCES ET PERFORMANCE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1281-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Vu l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la proposition de création de la commission « Finances et Performance »

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission « Finances et Performance » composée de ** membres ainsi qu'il suit :


- 1 – Evan Duboc
- 2 – Stéphane Dujardin
- 3 – Charlotte Le Balidec
- 4 – Sandra Dalibert
- 5 – Cyrielle Roschenko
- 6 – Axelle Deschamps
- 7 - Joëlle Mauger Lavenu

DIT que le Maire est Président de droit,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

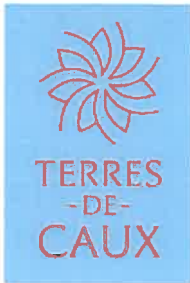


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU****CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 45 DETERMINATION DU NOMBRE DES REPRESENTANTS TITULAIRES
DU PERSONNEL ET REPRESENTATIVITE FEMMES – HOMMES AU VU DE
LA SITUATION DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2026**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1282-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 45 DETERMINATION DU NOMBRE DES REPRESENTANTS TITULAIRES DU PERSONNEL ET REPRESENTATIVITE FEMMES – HOMMES AU VU DE LA SITUATION DES EFFECTIFS AU 1ER JANVIER 2026

Le Conseil Municipal,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L211-4 R252-34 à R252-36 et R252-39,
Vu la consultation des organisations syndicales représentées au CST ou, à défaut, les syndicats ou sections syndicales qui ont transmis à l'autorité territoriale leurs statuts ainsi que la liste de leurs responsables, en date du 3/04/2026,

Considérant que la délibération sera immédiatement communiquée à ces mêmes organisations syndicales, conformément à l'article R252-36 du code général de la fonction publique,

Considérant que l'effectif apprécié au 1^{er} janvier 2026 servant à déterminer le nombre de représentants titulaires du personnel est de 57 agents,

M. le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que le comité social territorial comprend des représentants de la collectivité et des représentants du personnel. Les représentants de la collectivité ne peuvent pas être plus nombreux que les représentants des personnels au sein du CST.

❖ **Détermination du nombre de représentants du personnel titulaires**

Le nombre de représentants titulaires du personnel est fixé par délibération, en fonction de l'effectif des agents relevant du comité social territorial concerné, apprécié au 1^{er} janvier 2026 :

Effectifs des agents relevant du CST au 1 ^{er} janvier 2026	Nombre de représentants titulaires du personnel au CST
Entre 50 et 199	De 3 à 5 représentants
Entre 200 et 999	De 4 à 6 représentants
Entre 1 000 et 1 999	De 5 à 8 représentants
2 000 et plus	De 7 à 15 représentants

Pour le calcul de l'effectif, sont pris en compte, dans le périmètre pour lequel le CST est institué, les agents qui ont la qualité d'électeur.

Ainsi, pour le comité social territorial de Terres de Caux, il est proposé que le nombre de représentants du personnel titulaires membres du CST soit fixé à 3 représentants.

Le nombre de membres suppléants sera égal au nombre de membres titulaires.

❖ **Représentativité femmes – hommes**

Pour favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux responsabilités professionnelles et sociales, les listes de candidats présentées par les organisations syndicales représentant les agents publics aux élections professionnelles doivent être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes représentés au sein de l'instance concernée (corps électoral), toujours au vu de la situation des effectifs au 1^{er} janvier 2026 :

- **nombre de femmes dans les effectifs représentés au sein du CST au 1^{er} janvier 2026 : 2.....**
- **nombre d'hommes dans les effectifs représentés au sein du CST au 1^{er} janvier 2026 : 1.....**

Par conséquent, les listes de candidats présentées par les organisations syndicales représentant les agents publics aux élections professionnelles du 10 décembre 2026 devront être composées d'un nombre de femmes et d'hommes correspondant à la part de femmes et d'hommes ainsi établie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

Article 1 :

De fixer à trois le nombre de représentants titulaires du personnel membres du Comité social territorial de Terres de Caux et d'informer les organisations syndicales souhaitant présenter des listes de candidats aux élections professionnelles du 10 décembre 2026 de la part de femmes et d'hommes à prendre en compte : deux femmes et un homme représentés au Comité social concerné.

Article 2 :

La présente délibération prévoit le recueil par le comité social territorial de l'avis des représentants de la collectivité sur tout ou partie des questions sur lesquelles cette instance émet un avis.

Article 3 :

Que Monsieur le Maire est chargé(e) de prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 46 – DÉSIGNATION DES ÉLUS AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Étaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1283-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le décret n°85-565 du 30 mai 1985 relatif aux comités techniques des collectivités territoriales et de leurs établissements publics,

Considérant que pour conserver le paritarisme avec le collège des représentants du personnel, le Comité technique doit être composé de 3 conseillers municipaux titulaires et 3 suppléants

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer une commission de Comité Technique,

DIT qu'elle sera composée de 3 membres titulaires et 3 suppléants,

TITULAIRES	SUPPLEANTS
Jean-Marc Vasse	Sophie Cousin
Stéphane Dujardin	Evan Duboc
Alain Hébert	Cyrielle Roschenko

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 47 – DÉSIGNATION DE L'ELU AU CENTRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1284-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 47 – DÉSIGNATION DE L'ELU AU CENTRE NATIONAL DE L'ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune doit désigner des correspondants auprès du Centre National d'Action Sociale (CNAS),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux pour siéger au sein du Centre National d'Action Sociale – CNAS :

- **1 délégué des élus : Stéphane DUJARDIN**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

26.04.07 / 48 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SDE 76

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1285-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 48 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SDE 76

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts du SDE 76,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les délégués de la commune de Terres-de-Caux au sein du SDE 76 ainsi qu'il :

Délégué Titulaire : Cécile SINEAU-PATRY, 1^{ère} adjointe au Maire de Terres-de-Caux

Délégué Suppléant : Jean-Marc VASSE, Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU****CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 49 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN
DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS
DE LA DURDENT, SAINT VALERY ET VEULETTES**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1286-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 49 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DU SYNDICAT MIXTE DES BASSINS VERSANTS DE LA DURDENT, SAINT VALERY ET VEULETTES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DESIGNE les délégués de la commune de Terres-de-Caux au sein du Syndicat Mixte des Bassins Versants De La Durdent, Saint Valery et Veulettes ainsi qu'il :

Délégué Titulaire : Stéphane Lecarpentier, Maire délégué de la commune de Bermonville

Délégué Suppléant : Frédéric Dambry, conseiller municipal délégué,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 50 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN
DE CAUX SEINE DEVELOPEMENT

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1287-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**Objet de la délibération : 26.04.07 / 50 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE CAUX SEINE
DEVELOPEMENT**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la SPL Caux Seine Développement,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux ainsi qu'il suit :

**Au conseil d'Administration : Stéphane CAVELIER, Maire délégué de la commune de Fauville
en Caux**

A l'Assemblée générale : Sophie COUSIN, 3^{ème} adjointe au Maire de Terres-de-Caux

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

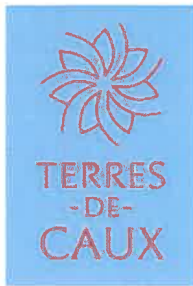


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 51 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE
AU SEIN DE CINE SEINE**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1288-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 51 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE CINE SEINE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la SPL Ciné Seine,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux ainsi qu'il suit :

Au conseil d'Administration : Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire

A l'Assemblée générale : Madame Cécile SINEAU-PATRY, 1^{ère} adjointe au Maire de Terres-de-Caux

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

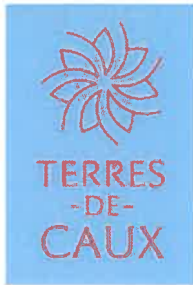


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermouville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 52 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU
SEIN DE L'EPCC TERRES DE PAROLES**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1289-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 52 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'EPCC TERRES DE PAROLES

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'EPCC Terres de Paroles,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour l'Etablissement Public de Coopération Culturelle « Terres de Paroles » ainsi qu'il suit :

Au conseil d'Administration :

Représentant titulaire : Jean-Marc VASSE, Maire

Représentant suppléant : Cécile SINEAU-PATRY, 1^{ère} adjointe au Maire de Terres-de-Caux

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 53 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN
DES ETABLISSEMENT SCOLAIRES : ECOLES CAMILLE CLAUDEL,
JEAN-LOUP CHRETIEN, LUC FERRY, SAINT LOUIS,
COLLEGE FRANCOIS VILLON.**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1290-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**Objet de la délibération : 26.04.07 / 53 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DES
ETABLISSEMENT SCOLAIRES : ECOLES CAMILLE CLAUDEL, JEAN-LOUP CHRETIEN, LUC FERRY, SAINT
LOUIS, COLLEGE FRANCOIS VILLON.**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune doit être représentée lors de chaque conseil d'école par le Maire de droit et au besoin par des représentants,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

**DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux pour l'Etablissement Public Local
d'Enseignement Collège François Villon ainsi qu'il suit :**

Au conseil d'Administration : Jean-Marc LEBLOND, Maire délégué

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour siéger au sein :

Du Conseil d'école Jean Loup Chrétien : outre le Maire de droit,

1 Titulaire : Jean-Marc LEBLOND, Maire délégué
1 Suppléant : Delphine MARC, conseillère municipale déléguée

Du Conseil d'école Camille Claudel : outre le Maire de droit,

1 Titulaire : Jean-Marc LEBLOND, Maire délégué
1 Suppléant : Sandra DALIBERT, conseillère municipale déléguée

Du Conseil d'école Luc Ferry : outre le Maire de droit,

1 Titulaire : Jean-Marc LEBLOND, Maire délégué
1 Suppléant : Nelson LECLAND, conseiller municipal, adjoint au maire délégué

Du Conseil d'Etablissement de l'école Saint Louis :

1 titulaire : Jean-Marc LEBLOND, Maire délégué

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermouville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Pauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 54 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN
DE L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT DES
PERSONNES AGEES DEPENDANTES BOUIC-MANOURY**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1291-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**Objet de la délibération : 26.04.07 / 54 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE
L'ETABLISSEMENT D'HEBERGEMENT DES PERSONNES AGEES DEPENDANTES BOUIC-MANOURY**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour l'Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes Bouic-Manoury ainsi qu'il suit, en plus du Maire, Président de droit du Conseil d'administration :

- Représentant titulaire 1 : Sophie COUSIN, 3^{ème} adjointe au Maire de Terres-de-Caux
- Représentant titulaire 2 : Frédéric DAMBRY, conseiller municipal délégué

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 55 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE
AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1292-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 55 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE JUMELAGE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de l'association de Jumelage Fauville Terres-de-Caux,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour siéger aux instances de l'association de Jumelage Terres-de-Caux ainsi qu'il suit :

Au conseil d'Administration :

- Représentant titulaire 1 : Sophie COUSIN, 3^{ème} adjointe au Maire de Terres-de-Caux
- Représentant titulaire 2 : Angéline TESSON, conseillère municipale déléguée,
- Représentant titulaire 3 : Evan DUBOC, 2^{ème} adjoint au Maire de Terres-de-Caux
- Représentant titulaire 4 : Cécile SINEAU-PATRY, 1^{ère} adjointe au Maire de terre de Caux

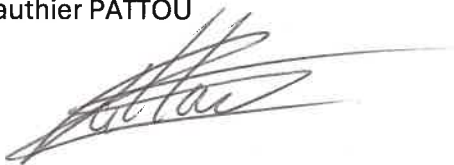
Au Conseil de Gouvernance :

- Représentant titulaire 1 : Jean Marc VASSE, Maire
- Représentant titulaire 2 : Stéphane CAVELIER, Maire déléguée
- Représentant titulaire 3 : Evan DUBOC, 2^{ème} adjoint au Maire de Terres-de-Caux
- Représentant titulaire 4 : Cécile SINEAU-PATRY, 1^{ère} adjointe au Maire de Terres-de-Caux
-

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU****CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 56 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN
DE L'ASSOCIATION DE LA MISSION LOCALE**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1293-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 56 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASSOCIATION DE LA MISSION LOCALE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Mission Locale Caux Vallée de Seine,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour siéger au Conseil d'Administration de la Mission Locale Caux Vallée de Seine ainsi qu'il suit :

- **Titulaire : Alain HEBERT, Maire délégué**
- **Suppléante : Charlotte LE BALIDEC, conseillère municipale**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 57 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE
AU SEIN DE LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE
TERRITORIALE DE SANTE DE LA REGION D'YVETOT (CPTS)**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1294-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 57 – REPRESENTATION DE LA COMMUNE AU SEIN DE LA COMMUNAUTE PROFESSIONNELLE DU TERRITOIRE DE SANTE DE LA REGION D'YVETOT (CPTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) d'Yvetot, créée en date du 03 décembre 2021,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE les représentants de la commune de Terres-de-Caux pour siéger au sein du collège des collectivités de la CPTS d'Yvetot,

- **Titulaire : Sophie COUSIN, 3^{ème} adjointe au Maire**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberboac
Bennetot
Bermouville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Pauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

26.04.07 / 58 – DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1295-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : **26.04.07 / 58 – DÉSIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune doit désigner un correspondant défense auprès du ministère de la Défense,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux auprès du ministère de la Défense :

- **1 correspondant-Défense : Pascal HUBY**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

**26.04.07 / 59 – DÉSIGNATION AUPRES DE LA COMMISSION
NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTE**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1296-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 59 – DÉSIGNATION AUPRES DE LA COMMISSION NATIONALE INFORMATIQUE ET LIBERTE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune doit désigner un correspondant en charge du numérique auprès de la CNIL,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,


DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux pour siéger auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés –CNIL :

- **1 correspondant : Monsieur Gauthier PATTOU**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU****CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 60 – DÉSIGNATION AUPRES DE L'ASSOCIATION
POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION
NUMERIQUE DES COLLECTIVITES – ADICO**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1297-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 60 – DÉSIGNATION AUPRES DE L'ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT ET L'INNOVATION NUMERIQUE DES COLLECTIVITES – ADICO

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la Commune doit désigner un correspondant en charge du numérique de l'association pour le développement et l'innovation numérique des collectivités ADICO,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux pour siéger auprès de l'association ADICO :

- **1 correspondant : Monsieur Gauthier PATTOU**

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 61 – REPRESENTANT AU SEIN DE LA
COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES
CHARGES TRANSFEREES DE CSA - CLECT

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L’an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s’est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1298-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 61 – REPRESENTANT AU SEIN DE LA COMMISSION LOCALE D’EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE CSA - CLECT

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l’article L.2121-22

Considérant qu’il convient de désigner les membres de l’ensemble des commissions intercommunales dont la CLECT (commission locale d’évaluation des charges transférées)

Après en avoir délibéré, à l’unanimité,

DESIGNE, pour représenter la commune de Terres-de-Caux au sein de la CLECT

Titulaire : Jean-Marc VASSE, Maire

Suppléante : Evan DUBOC, 2^{ème} adjoint au Maire

Autorise Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 62 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE DES CONSEILS DES COMMUNES ET
REGIONS D'EUROPE - AFCCRE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1299-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 62 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DES CONSEILS DES COMMUNES ET REGIONS D'EUROPE - AFCCRE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2121-22

Considérant les statuts de l'Association Française des Conseils des Communes et Régions d'Europe,

Considérant l'adhésion de la commune de Terres-de-Caux à l'AFCCRE,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE le représentant de la commune de Terres-de-Caux pour siéger auprès de l'Association Française des Conseils des Communes et Régions d'Europe :

o 1 correspondant : Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbose
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 63 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES DE FRANCE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1300-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 63 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'Association des Maires de France,

Considérant que la Commune doit être représentée lors des assemblées générales de l'association des Maires de France,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE, Maire, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association des Maires de France,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

**26.04.07 / 64 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
DES MAIRES DEPARTEMENTAUX DE SEINE MARITIME**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPelletier Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1301-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

**Objet de la délibération : 26.04.07 / 64 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES MAIRES
DEPARTEMENTAUX DE SEINE MARITIME**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Considérant que la Commune doit être représentée lors de l'assemblée générale de l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE, Maire, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 65 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
DES PETITES VILLES DE FRANCE**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1302-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 65 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION DES PETITES VILLES DE FRANCE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'association des Petites Villes de France,

Considérant que la Commune doit être représentée lors de l'assemblée générale de l'association des Petites Villes de France,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE, Maire, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association des Petites Ville de France,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
St-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 66 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
SITES HISTORIQUES DE GRIMALDI DE MONACO**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1303-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 66 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION SITES HISTORIQUES DE GRIMALDI DE MONACO

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'association des Sites historiques de Grimaldi de Monaco,
Considérant que la Commune doit être représentée lors de l'assemblée générale de l'association Sites historiques de Grimaldi de Monaco,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE , Maire, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association Sites Historiques de Grimaldi de Monaco,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Réunion du 07 avril 2026

**26.04.07 / 67 – REPRESENTANT AU SEIN DU
CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)**

NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX				
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1304-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 67 – REPRESENTANT AU SEIN DU CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE),

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE, Maire, pour représenter la commune auprès du CAUE,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU

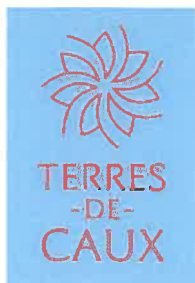


Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 68 – REPRESENTANT AU SEIN DU
CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET
VILLAGES FLEURIS (CNVVF)

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

Absent	Mandataire
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1305-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 68 – REPRESENTANT AU SEIN DU CONCOURS NATIONAL DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS (CNVVF)

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Considérant que la Commune doit être représentée lors de l'assemblée générale de l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Jean-Marc VASSE, Maire, pour représenter la commune auprès du Conseil national des villes et villages fleuris,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Benneiot
Bermouville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 69 – REPRESENTANT AU CEREMA

	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
En exercice	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1306-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 69 – REPRESENTANT AU CEREMA

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Considérant que la Commune doit être représentée lors de l'assemblée générale de l'association des Maires Départementaux De Seine Maritime,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE VASSE Jean-Marc VASSE, pour représenter la commune de Terres-de-Caux auprès du CEREMA,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, le jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au cœur

Auzouville-Auberbose
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 70 – REPRESENTANT AU SEIN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1307-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 70 – REPRESENTANT AU SEIN DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant que la commune est adhérente à la Fondation du Patrimoine,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Pascal HUBY, Maire délégué, pour représenter la commune auprès de la fondation du Patrimoine

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026

26.04.07 / 71 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
PLANTE ET CITE

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaient présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1308-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : **26.04.07 / 71 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION PLANTE ET CITE**

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Plante & Cité,

Considérant que la commune est adhérente à l'association Plante & Cité,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Dominique LEPRON, Maire délégué, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association Plante et Cité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,

Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberboosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
Réunion du 07 avril 2026**

**26.04.07 / 72 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION
ASTREDHOR**

En exercice	NOMBRE CONSEILLERS MUNICIPAUX			
	Présents	Absents	Pouvoir	Votants
31	26	5	3	29

L'an deux mil vingt-six, le sept avril, à dix-huit heure trente, le conseil municipal, légalement convoqué le trente et un mars deux mil vingt-six, s'est réuni à la Salle des spectacles de la Rotonde, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Marc VASSE, Maire.

Etaients présents :

VASSE Jean-Marc, SINEAU-PATRY Cécile, DUBOC Evan, COUSIN Sophie, HUBY Pascal, LEPRON Dominique, HEBERT Alain, LEBLOND Jean-Marc, BLOND Eric, CAVELIER, Stéphane, MECHIN Jean-Michel, DUJARDIN Stéphane, MARC Delphine, LECARPENTIER Stéphane, DAMBRY Frédéric, LE BALIDEC Charlotte, DESCHAMPS Axelle, HAVET Aurélie, BAILLE Julie, DALIBERT Sandra, , LEPELLETIER Lise, LECLAND Nelson, PATTOU Gauthier, MAUGER-LAVENU Joëlle, LEROY Bertrand, VIOLETTE Patrice, GESLAIN Fabienne.

Absents excusés : LECARON Caroline, ROSCHENKO Cyrielle, TESSON Angeline

Absent : LENOIR Stéphanie.

Pouvoir :

<u>Absent</u>	<u>Mandataire</u>
LECARON Caroline	CAVELIER Stéphane
ROSCHENKO Cyrielle	DALIBERT Sandra
TESSON Angeline	DUBOC Evan

Secrétaire de séance : Gauthier PATTOU

Date d'envoi à la Sous-préfecture : 10/04/2026

Date de mise en ligne : 13/04/2026

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-200065845-20260407-1309-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/04/2026

Objet de la délibération : 26.04.07 / 72 – REPRESENTANT AU SEIN DE L'ASSOCIATION ASTREDHOR

Le Conseil Municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les statuts de Astredhor,

Considérant que la commune est adhérente à l'association Astredhor,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Dominique LEPRON, Maire délégué, pour siéger lors de l'assemblée générale de l'association ASTREDHOR

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte en application de la présente.

Délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Secrétaire de séance
Gauthier PATTOU



Le Maire,
Jean-Marc VASSE



7, avec Fauville au coeur

Auzouville-Auberbosc
Bennetot
Bermonville
Fauville-en-Caux
Ricarville
St-Pierre-Lavis
Ste-Marguerite-sur-Fauville